



Communiqué de presse

Artisanat du bâtiment / Partenariat / ECO Artisan®

La CAPEB et VPI collaborent pour développer les compétences des entreprises artisanales du Bâtiment

Paris, le 17 février 2015 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et la société VPI, filiale de second œuvre du groupe cimentier français Vicat, signent ce jour un contrat de partenariat. Ce dernier poursuit un double objectif : aider les entreprises artisanales du Bâtiment à vendre et utiliser les solutions VPI et les inciter à se former, pour notamment obtenir la qualification ECO Artisan®.

Développer les compétences en matière commerciale des artisans du Bâtiment

Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, et Christophe Jauneau, Président de VPI, ont officialisé le 17 février 2015, par la signature d'un contrat de partenariat, la collaboration entre la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, et VPI, fabricant et commerçant de gammes complètes de produits et services pour le Bâtiment et le Génie Civil destinés aux entreprises artisanales.

Ce partenariat permettra d'accompagner les entreprises artisanales du Bâtiment dans la vente et la mise en place des solutions VPI grâce notamment à l'élaboration d'offres commerciales pour les solutions thermiques à haute efficacité énergétique en cohérence avec les dispositifs de collecte des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et à la mise en place d'une assistance chantier gratuite. L'avis des entreprises artisanales du Bâtiment permettra également d'améliorer et de valider les solutions VPI qu'elles auront testé.

Former les artisans du Bâtiment et les inciter à devenir ECO Artisan®

Le partenariat permettra de renforcer l'accompagnement des entreprises artisanales pour développer leurs connaissances techniques par des conseils et des formations spécifiques. Plusieurs actions seront mises en place : l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques d'utilisation des solutions VPI, principalement dédié aux ECO Artisans. Ces actions seront adaptées aux différents métiers des entreprises artisanales du Bâtiment.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, commente : « *Ce partenariat contribue à affermir les compétences des entreprises artisanales du Bâtiment en matière de vente, de conseils aux maîtres d'ouvrage pour le choix des solutions techniques et enfin de mise en œuvre. Face à une conjoncture économique atone et à la concurrence déloyale du travail détaché, nous devons redoubler d'efforts sur la qualité pour maintenir nos parts de marché.* »

Christophe Jauneau, Président de la société VPI, ajoute : « *Ce partenariat est une occasion unique de mieux connaître nos clients finaux utilisateurs des produits VPI grâce aux nombreux échanges que ce soit en terme de formation, de tests produits ou de réunions départementales. Nous allons proposer de nombreux services aux entreprises artisanales du*

bâtiment et contribuer ainsi à les rendre plus performantes notamment sur le marché porteur de l'efficacité énergétique et du confort du logement. »

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :*

*- 375 570 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment****

- 699 157 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment

-et 69 800 apprentis, soit 81% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63% du CA du Bâtiment

** Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.*

*** Ce chiffre (375 570) ne comprend pas les 114 372 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 81 203 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS*

**** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2014 »*

*La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.*

** Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.*

*** Ce chiffre (375 570) ne comprend pas les auto-entrepreneurs (soit 46 412)*

**** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2013 »*

À propos de VPI :

Filiale du groupe Vicat, la société VPI, conçoit, fabrique et commercialise depuis 1970 une gamme complète de produits et services pour le bâtiment et le Génie Civil afin de répondre à chaque usage, en neuf ou rénovation : réparer, protéger, imperméabiliser et décorer. L'entreprise est organisée autour d'une équipe de près de 200 collaborateurs qui démontrent au quotidien leur engagement et leur expérience pour votre réussite. Les solutions techniques VPI sont destinées aux professionnels du bâtiment et sont distribuées via un réseau de négociants en matériaux présents sur l'ensemble du territoire national. Avec un chiffre d'affaires de près de 76 millions d'euros en 2014, VPI compte 4 sites de production, 349 000 tonnes fabriquées, 250 produits et plus de 1000 références.

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Isabelle Pestourie - Tél : 01 58 65 10 77 - ipestourie@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 / 77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour VPI

Agence TBWA : François Lesage - Tél : 0149092511 - francois.lesage@tbwa-corporate.com